

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est « Pharmacie Servais SRL » représentée par Madame Servais Emmanuelle dont les bureaux se trouvent Chaussée de Namur 5 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Rue de Champles, 30 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section D n°2G.

Le projet consiste en la démolition du restaurant, la construction d'une pharmacie y compris la pose d'enseignes et d'un totem ainsi que de l'aménagement d'un stationnement présentant les caractéristiques suivantes :

- Démolition de l'ensemble existant, emprise au sol de 282 m² dont 19,20 m de profondeur, recul existant de 6,60 mètres conservé
- gabarit de type R à toiture plate avec un étage d'une superficie de 79,80 m², accès via la servitude partagée avec le bâtiment de gauche situé sur la rue de Champles et sortie via la rue du Château d'Eau ;
- 2 emplacements de stationnement dans la zone de recul avant, 15 emplacements de stationnement en partie arrière dont 1 PMR, 5 emplacements de stationnement vélos dans la zone de recul avant ;
- Plantation d'environ 113 mètres de haie et de quatre érables, augmentation de la superficie de pleine de terre de 105 m³ pour un total de 111 m² ;
- Auvent devant chaque entrée, matériaux de façades en briques de terre cuite de ton blanc cassé ;
- Menuiseries extérieures, insert de façades et rives de toitures en aluminium de ton noir ;
- Soubassements et seuils en pierre bleue, chemins d'accès et zones de manœuvres recouvertes de pavés drainants en béton de ton gris clair, zone de stationnement en dalles gazon, béton de ton gris clair ;
- 157 m² de surface nette commerciale ;
- 40 panneaux photovoltaïques d'une puissance de 450Wc posés sur les toitures plates du rez-de-chaussée ;
- Pompe à chaleur air-air, récupération des eaux de pluie dans une citerne de 20 m³ comprenant un volume tampon de 11,7 m³ avec un débit de fuite de 0,15 l/sec, trop-plein raccordé directement à l'égout ;
- **ENSEIGNES** : Croix verte lumineuse sur la façade, à gauche de l'auvent, environ 90 cm de haut et de large :
Quatre enseignes rétroéclairées, sur chaque façade, avec logo de couleur vert et gris ainsi que le texte "Pharmacie Servais" en noir et vert, largeur de 4,40 mètres et hauteur de 0,75 mètre dont 0,25 mètre de hauteur pour le texte ;
- **TOTEM** : Une croix verte lumineuse sur mat à l'avant, +/- 90cm de large et de haut, hauteur totale de 5,40 mètres, comprenant un panneau indiquant les horaires et la zone de stationnement ayant une dimension de 1,20 mètre de haut et une largeur de 0,95 mètre ; Hauteur de 1,20 mètre, largeur de 0,96 mètre, posé sur le sol à la limite avec la station-service, servant à indiquer les horaires et le stationnement à l'arrière, tons vert, noir, gris et blanc ;

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 5 novembre au 19 novembre 2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 23 octobre 2026